

**Lettres  
2001**

**Patrick SOULIER**



## Sommaire

<b>Lettres 2001</b>	<b>1</b>
<b>2001</b>	<b>5</b>
<b>Janvier</b>	<b>5</b>
1) Une grande année 2001 - Un nouveau travail, l'élection de la Gauche unie au Conseil municipal, des enfants qui grandissent et ...	5
2) Vœux - Comme tous les ans, j'ai reçu les vœux de Pierre Jaffry. Je ne résiste pas à les partager.	5
3) L'éducation - Un marché de 2000 milliards de dollars, soit 5% du PIB mondial, subit l'assaut de l'argent.	6
4) L'UNESCO et l'éducation - La responsabilité première doit rester à l'autorité publique.	7
<b>Février</b>	<b>7</b>
1) Le Club - Le Club 'soulier-cession@club.voila.fr' est un cercle de discussion entre amis qui partagent la même confiance dans le progrès humain, sans forcément choisir le même chemin pour y contribuer.	7
2) Services d'intérêt général, version affadie du service public- Services d'intérêt général, version affadie du service public, par Christian Bataille, Député du Nord.	8
3) Diwan - Question orale de Christian Bataille, député du Nord à Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale.	9
<b>Mars</b>	<b>10</b>
1) Entreprises - La comptabilité n'est pas suffisamment centrée sur les entreprises pour en défendre correctement les intérêts.	10
2) Salaires Fonction publique - Les salaires ont rattrapé depuis un an ceux du privé et les fonctionnaires n'acceptent pas les propositions du Gouvernement.	10
<b>Avril</b>	<b>11</b>
1) Retraites - Pourquoi reculer l'âge de la retraite alors que la durée moyenne de la vie professionnelle baisse?	11
2) Démocratie sociale - Pourquoi le domaine social ne devrait-elle pas fonctionner selon les règles de la démocratie?	12
3) Financement des syndicats - Et si le rôle social des syndicats de salariés était reconnu par un véritable statut?	12
<b>Mai</b>	<b>12</b>
De l'ingérence à l'indifférence - Avec une aide réduite de 55% en dix ans, la France passe d'une ingérence forte à une indifférence toute technocratique et laisse à Washington et Bruxelles le soin de conduire sa politique africaine.	12
"On peut très bien se passer de Paris." - Si la France a tout à perdre de son départ de l'Afrique, celle-ci a tout à gagner en se tournant vers l'Europe et, plus encore, vers le Grand Large.	13
Un autre monde est possible. - La France n'a jamais été plus grande qu'en défendant l'universalité des droits humains. A l'exemple des philosophes et des révolutionnaires de leur grand siècle, les Français doivent se mobiliser pour la promotion des droits bafoués par la "nouvelle économie" et la mondialisation mercantile.	14
<b>Juin</b>	<b>14</b>
Le débat constitutionnel - La motion présentée par Schröder au SPD ne lance pas le débat sur la constitution européenne, mais un débat socialiste sur le contenu de l'Europe.	14
Statut des régions - Il y a moyen de décentraliser sans déroger à la loi commune. Le paquet est trop gros!	15
Indépendance syndicale - La charte d'Amiens proclamant la volonté d'indépendance du mouvement syndicale assure la liberté d'organisation des salariés.	16
<b>Juillet</b>	<b>16</b>
Sécu - Le MEDEF quitte la Sécu. C'est une opportunité dont les doivent se salariés se saisir pour se réapproprier la masse salariale en ne partageant plus la gestion de la part collective des salaires.	16
AVEC - L'Opposition municipale doit s'organiser de manière à profiter de la dynamique créée par la campagne des Municipales 2001.	17

Télécoms - Triomphant l'an dernier dans toutes ses entreprises, il a finalement infligé une énorme dette à l'opérateur national. La reprise en main est une affaire politique. _____	18
<b>Août</b> _____	<b>19</b>
Lauzès - Quinze jours près du petit village de Lauzès dans le Causse de Quercy, la fontaine de Bourbous nous a offert la fraîcheur qui tempère agréablement la chaleur du soleil. _____	19
Cunlhat - Huit jours entre Auvergne et Forez, Cunlhat nous a proposé un paysage plus vert. _____	19
Régny - Encore une fois, je n'ai pas eu le temps d'aller aux archives départementales de Saint-Étienne pour trouver encore quelques ancêtres. _____	20
<b>Septembre</b> _____	<b>20</b>
11 septembre 2001 - C'est l'humanité entière qui a été frappée ce jour par la barbarie des fous qui se prennent pour les soldats du "Bien". _____	20
La pauvreté - Les institutions de Bretton Woods peuvent-elles vaincre la pauvreté? _____	21
La CGT - A l'occasion du congrès de la fédération à laquelle appartient mon syndicat, je fais le point sur quelques questions. _____	22
<b>Octobre</b> _____	<b>23</b>
Agir et Vivre Ensemble à Cesson-Sévigné - Une association de personnes physiques qui souhaitent poursuivre et enrichir le projet élaboré par la Gauche Unie pour les élections municipales de mars 2001, d'assister les élus dans l'exercice de leur mandat et de contribuer à la diffusion de l'information. _____	23
Le projet des socialistes - Les socialistes construisent le projet qu'ils vont proposer aux électeurs en 2002. Quelques remarques sur le projet international sont nécessaires. _____	24
La CGT - A l'occasion du congrès de la fédération à laquelle appartient mon syndicat, je fais le point sur quelques questions. _____	24
<b>Novembre</b> _____	<b>25</b>
CGT-PTT - Le 31ème congrès de la fédération des salariés CGT du secteur des activités postales et des télécommunications s'est tenu du 15 au 19 octobre à Clermont. Le maître mot: métissage. _____	25
Pages perso soulier.net - L'internet offre de magnifiques moyens de publication qui ne sont pas toujours facilement utilisables. J'ai développé un système qui permet une mise à jour facile, sans logiciel et une gestion des archives. _____	25
Écrire - Françoise GIROUX est une grande journaliste et une femme exemplaire. Dans son dernier livre, nous rappelle ce qu'elle a dit de l'écriture. _____	26
<b>Décembre</b> _____	<b>26</b>
Noël 2001 - L'année 2001 s'achève, marquée pour moi par mon travail de mandataire financier dans la campagne des Municipales avec des comptes approuvés par la commission nationale des comptes et par ma nouvelle fonction à France Télécom sur le secteur Éducation Emploi Formation. _____	26
Démocratie sociale - Les négociations engagées entre le patronat et les syndicats sur la négociation collective doivent se poursuivre avec le gouvernement. _____	27
Refondation sociale - Comme le patronat, les salariés ont intérêt à une refondation sociale qui leur assure la maîtrise de l'utilisation de la masse salariale et la participation à l'animation des secteurs économiques. _____	28
Télécom - Lancée au nom de l'intérêt des consommateurs et du développement économique, la politique libérale adoptée dans la quasi-totalité des pays occidentaux accentue la fracture sociale. _____	28

## 2001

### Janvier

**1) Une grande année 2001** - Un nouveau travail, l'élection de la Gauche unie au Conseil municipal, des enfants qui grandissent et ...

Si l'année 2000 a été une suite de déceptions au niveau professionnel, l'année 2001 commence bien. A partir de mars, je travaillerai dans un service chargé du secteur "Éducation, Emploi et Formation" à France Télécom.

L'année 2000 n'a pas été mauvaise. Le contenu du travail sur les services en ligne pour le grand public me plaît. En tant qu'ambassadeur internet, j'ai participé à la formation des députés réalisée par France Télécom à l'Assemblée nationale en avril. Et je vois les service de communication prendre de l'importance dans les préoccupations de la division pour laquelle je travaille.

Mais par trois fois j'ai essayé de changer de service - j'ai la chance de travailler dans une grande maison qui propose à ses salariés une grande variété d'activités - et je n'ai pas réussi pour des raisons extérieures à moi:

- ☞ La première fois le service visé a changer de stratégie à propos de la réalisation de la fonction - l'ennui, c'est qu'il y avait une promotion à la clef - dans le cadre de la constitution du groupe Wanadoo.
- ☞ La deuxième fois, la raison est assez peu claire qui m'a fait passé de candidat recherché à candidat pour plus tard.
- ☞ La troisième fois, il s'est agit d'une délégation au rectorat de Rennes qui n'a pu se réaliser pour raison d'équilibre comptable de mon service actuel.

Aujourd'hui, je me prépare à un travail de technico-commercial dans le secteur "Éducation, Emploi, Formation". Le service est un service national dont je serai le représentant de la Bretagne et des Pays de Loire. Hébergé à l'agence entreprise de Rennes, je serai dans un environnement ami avec les collègues que je côtoie déjà dans le cadre de mes activités d'ambassadeur des écoles.

Le changement va bien perturber un peu le fonctionnement de la famille, surtout lors de l'intégration prévue à Paris pendant deux mois. Mais il faudra s'organiser et les enfants commencent à en avoir les capacités. Et ils connaissent ma disponibilité et savent utiliser les moyens de communication les plus modernes.

L'année 2001 doit aussi m'apporter l'aboutissement du travail accompli avec mes camarades qui militent pour l'élection de la liste de la Gauche unie à Cesson-Sévigné conduite par Michel BIHAN. Mandataire financier, je ne figure pas sur la liste. Mais le travail continuera après l'élection, avec les nombreux militants qui ne seront pas, comme moi, élu - nous avons réussi à réunir un nombre beaucoup plus important de ressources humaines que ce qui est nécessaire pour une commune de 15.000 habitants.

**2) Vœux** - Comme tous les ans, j'ai reçu les vœux de Pierre Jaffry. Je ne résiste pas à les partager.

### Vœux pour le troisième millénaire

Dans la course au bout du temps  
Vers l'an trois mil rugissant,

le futur reste promis  
A ces vœux épanouis.

**Pour un monde pacifié**

Après tant de siècles de folies guerrières,  
Que triomphe enfin la paix planétaire !  
Vois ! Le baume du temps apaise les conflits,  
Les rameaux d'oliviers poussent sur les fusils,  
La pierre devient fleur, le désert reverdit,  
La haine se consume au soleil de l'esprit.

**Pour un monde fraternel**

Qu'insondable richesse et souci du partage  
Se marient de grand cœur avec classe et courage !  
Que génie génétique et nouvelles techniques  
Servent la liberté et la fraternité  
Plutôt qu'homme bionique et profits galactiques !

**Pour un monde coloré**

Du noir au basané ou du jaune au cuivré  
La magie des couleurs chante les sang-mêlé,  
Souffle ardent du volcan des unions métissées  
L'incandescence lave embrase les névés.

**Place au rêve**

Désertant les rivages de ce siècle épuisé  
Résistons aux mirages de l'internetteté.  
Refusant d'être otages de virtualités  
Respirons l'air sauvage à l'écart des fichiers.

Musardons sur les plages de nos temps libérés  
Pour effacer l'outrage du labeur imposé.

Allons au tréfonds de nos rêves,  
Aussi loin que nous portent les nuages,  
Aussi haut que nous pousse le vent,  
Là où nous appelle l'amour.

Pierre Jaffry

Rennes le 1er janvier 2001, (an 1 du 3ème millénaire)

**3) L'éducation** - Un marché de 2000 milliards de dollars, soit 5% du PIB mondial, subit l'assaut de l'argent.

Poussés par des parents qui deviennent des consommateurs de plus en plus difficiles et par la nécessité de diminuer leur dépenses, les gouvernements dérèglent le secteur de l'éducation qui absorbe de 25% à 30% des dépenses publiques.

La demande parentale d'une éducation meilleure et différente semble ne pas pouvoir être prise en compte par le système éducatif public. Cette insatisfaction constitue le meilleur atout du secteur privé qui sait s'appuyer sur les acteurs du

public eux-même: en Afrique occidentale, des professeurs retraités ouvrent leur école; en Côte d'Ivoire, 60% des établissements scolaires sont désormais privés.

Sortis victorieux de la guerre qui a opposé le capitalisme et le socialisme, les chefs d'entreprises sont en mesure d'assigner l'employabilité comme seul objectif de l'enseignement. Ils disposent d'un accès immédiat aux élus et à l'administration, de ressources financières considérables et d'un poids énorme sur les économies locales et régionales. Ils ont mis en place une collaboration étroite avec les politiques qui ne laisse plus de place aux professeurs - les plus ardents promoteurs du rôle de formation des citoyens à l'école.

Soumettre l'éducation à l'économie, c'est placer le profit avant la justice, c'est accentuer la dissolution du lien social et aggraver le désintérêt pour la chose publique. Si un contre-pouvoir ne rétablit pas une vision plus équilibrée de la mission de l'école publique, c'est la démocratie qui sera touchée. Et la violence de la compétition scolaire et économique aura tôt fait de généraliser la violence physique entre la multitude des perdants et la minorité des bénéficiaires.

#### **4) L'UNESCO et l'éducation** - La responsabilité première doit rester à l'autorité publique.

Jacques HALLAH, Sous-directeur Général par intérim du secteur de l'éducation de l'UNESCO affirme la conviction de son organisation dans le numéro de novembre du Courrier de l'UNESCO: "ni tout état, ni tout commerce".

Secteurs éducatifs public et privé possèdent chacun leur propre valeur ajoutée et la conjugaison de leurs efforts peut accroître l'efficacité générale du système éducatif. Mais la responsabilité première doit rester à l'autorité publique, seule garante de l'intérêt général.

L'OMC a commencé à s'intéresser à ce marché. Mais l'impact de la mondialisation ne peut être envisagé que sous l'angle des affaires. Les effets et les potentialités de l'éducation, de la science et de la culture sur la liberté et l'enrichissement de l'homme ne peuvent être ignorés.

## **Février**

**1) Le Club** - Le Club 'soulier-cession@club.voila.fr' est un cercle de discussion entre amis qui partagent la même confiance dans le progrès humain, sans forcément choisir le même chemin pour y contribuer.

La campagne des élections municipales a mobilisé beaucoup de mes amis. En prenant la fonction de mandataire financier, je me suis cantonné à un rôle technique, même si je me suis bien souvent mêlé de politique. Nous serons un certain nombre à ne pas être élu, la liste n'ayant pas absorbé tous les militants. Après les élections, même si notre liste remporte la majorité des suffrages, nous serons nombreux encore disponibles pour d'autres causes que celles de Cesson.

L'internet constitue un outil efficace pour parler et agir. Je vais être beaucoup pris par mon changement de fonction à France Télécom. Mais de grands sujets vont venir sur le devant de la scène: les retraites et la refondation sociale, la préparation du prochain congrès de la fédération CGT du secteur de la poste et des télécommunications, le contrôle citoyen de la mondialisation.

D'autres sujets plus individuels vont me solliciter: la poursuite de la mise en ligne de ma généalogie, la publication sur le Web du millénaire de Régny qu'a écrit mon grand-père.

Sans forcément choisir le même chemin pour y contribuer, nous sommes nombreux à partager la même confiance dans le progrès humaine. Je souhaite que nous échangions ensemble grâce au club qui n'a servi jusqu'à présent qu'à diffuser ma lettre mensuelle.

Il faut d'abord s'abonner à la liste de diffusion pour pouvoir envoyer et recevoir les messages. A tout moment il est possible de résilier l'abonnement. Mais surtout, il faut lancer des débats, répondre aux questions, donner son avis et en faire bénéficier tout le monde: les réponses sont automatiquement renvoyées à tous.

## **2) Services d'intérêt général, version affadie du service public-** Services d'intérêt général, version affadie du service public, par Christian Bataille, Député du Nord.

La Commission européenne tend à substituer à la notion solidaire et républicaine des services publics en France une notion de services d'intérêt général qui ne serait plus qu'un complément non rentable, voire déficitaire, du système marchand.

Les services publics sont au cœur de notre modèle de société et concourent à notre cohésion nationale. Leur qualité n'a plus à être démontrée et l'attachement de nos concitoyens à leur égard en témoigne avec éloquence. Ce constat, hier jugé archaïque par les partisans du marché, est aujourd'hui de plus en plus largement partagé. Il est clair désormais que l'heure n'est plus à la libéralisation forcée.

Le bilan des expériences conduites en ce sens, au niveau européen, reste à être établi de manière systématique et pays par pays. Il est vrai qu'il est sans doute plus facile de rédiger à partir d'a priori idéologiques des directives de libéralisation que de dresser des constats objectifs de leur application et d'être réduit à constater ainsi ses propres errements. Qu'a en effet conduit la libéralisation?

Je n'évoquerai pas le cas fort connu des chemins de fer britanniques et des trains qui déraillent. Je n'irai pas non plus chercher hors d'Europe la pénurie d'électricité et les coupures de courant en Californie au pays de Silicon Valley. Je me permettrai en revanche de dire un mot de la libéralisation des services postaux en Suède où l'ouverture à la concurrence a réussi simultanément à réduire le nombre d'emplois, à augmenter les prix, à fermer les bureaux de postes et à diminuer la qualité du service. Quant aux télécommunications, on ne peut que s'étonner de voir mis au crédit de la libéralisation des résultats en réalité permis par les avancées technologiques issues de la recherche d'ailleurs souvent publique.

Il est temps de changer de logique. La Commission européenne, à l'initiative de la France et du Conseil européen de Nice, semble amorcer cette démarche mais sans beaucoup de conviction. Sur ce point, l'infléchissement de la construction européenne, quoique réel, reste insuffisant.

En effet, depuis 1996 et le traité d'Amsterdam, le traité instituant la Communauté européenne reconnaît la place qu'occupent les services d'intérêt économique général au sein des valeurs communes de l'Union. Cette formulation n'est nullement satisfaisante. Les services d'intérêt économique général ne correspondent pas à notre définition du service public. Ce sont même de deux philosophies distinctes que procèdent ces notions. Les services d'intérêt économique général s'inscrivent, comme leur dénomination le manifeste d'ailleurs sans ambages, dans une logique purement économique. Il est vrai que la terminologie communautaire fait des services d'intérêt général une catégorie plus vaste que la précédente. Dans la conception communautaire, ces services ne prennent en

compte que l'intérêt des consommateurs, et s'inscrivent dans les règles de la concurrence au regard desquelles leur organisation doit être aussi peu dérogatoire que possible.

Or, le service public, irréductible à la seule perspective économique, procède à l'inverse d'une philosophie qui est également politique et sociale. A son coeur, on ne trouve pas le consommateur mais le citoyen. La distinction n'est pas seulement terminologique car le citoyen, s'il est également un consommateur, a des préoccupations plus larges que la seule satisfaction de ses besoins économiques. Lui importe également la cohésion sociale, lui importe également l'indépendance nationale et lui importe également l'aménagement du territoire.

Cette différence est fondamentale et c'est pourquoi nous ne pouvons nous satisfaire de la reconnaissance des services d'intérêt économique général. C'est pour la défense et le développement du service public, notion républicaine et notion de gauche, qu'il nous faut continuer à combattre en soutenant les luttes politiques et sociales dans les domaines de la Poste, des télécommunications, de l'électricité, du gaz et des transports ferroviaires.

**3) Diwan** - Question orale de Christian Bataille, député du Nord à Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale.

Question orale de Christian Bataille, député du Nord, à Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale (mardi 30 janvier 2001).



*Monsieur le Ministre, depuis plusieurs mois des informations reprises par la presse font état de négociations entre le Ministère de l'Éducation et les écoles associatives bretonnes Diwan qui laissent présager leur intégration dans le service public de l'éducation.*

*Ce système éducatif privilégie l'enseignement d'une langue régionale et l'enseignement par immersion, pratiqué par les écoles Diwan, qui relègue l'apprentissage et la pratique du français au rang de seconde langue. Cette méthode est en contradiction avec la constitution qui reconnaît que le français est la langue de la République.*

*La pédagogie pratiquée par Diwan exclut tout élève non-locuteur breton. Elle est donc contraire au principe d'universalité de l'école publique et laïque, ouverte à tous sans discrimination. Il ne serait pas acceptable qu'à l'intérieur du statut public, les écoles Diwan puissent conserver leur propre caractère linguistique et continuent de fonctionner selon leurs modalités particulières, sauf à reconnaître le communautarisme linguistique au mépris du principe d'égalité des citoyens qui constitue l'un des fondements de la République.*

*Aujourd'hui il est indispensable de réaffirmer la priorité accordée à l'enseignement du français et de s'en tenir à la réglementation actuelle qui définit l'enseignement des langues et cultures régionales, à savoir l'initiation, la sensibilisation et le bilinguisme.*

## Mars

**1) Entreprises** - La comptabilité n'est pas suffisamment centrée sur les entreprises pour en défendre correctement les intérêts.

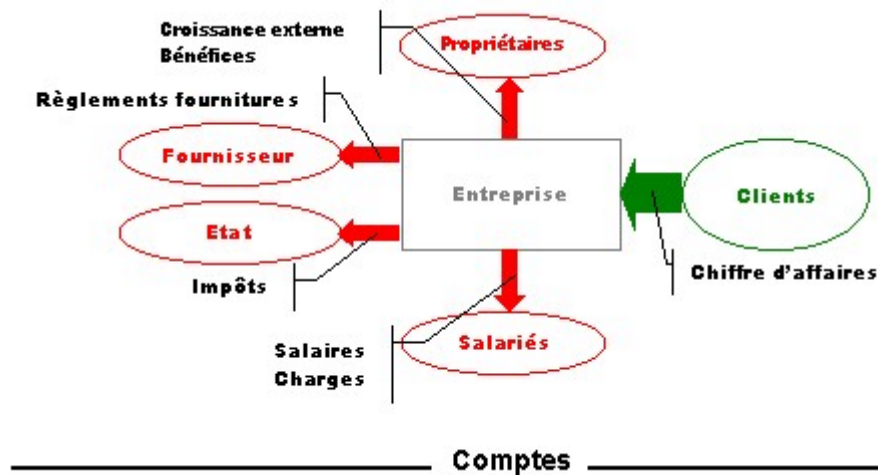
Le Patronat, en changeant le CNPF en MEDEF, prétend constituer le mouvement de l'entreprise. Le Gouvernement prétend développer l'emploi en aidant les entreprises.

L'entreprise est le résultat de la collaboration entre les propriétaires qui apportent leurs capitaux et les salariés qui apportent leur travail. Propriétaires et salariés sont rémunérés en échange de ces apports:

- ↳ Les propriétaires reçoivent des bénéfices et le produit de la vente de leurs parts de propriété.
- ↳ Les salariés reçoivent un salaire et des charges qu'ils consomment soit directement après un virement sur leur compte bancaire, soit indirectement au travers des organismes sociaux (sécurité sociale, retraites).

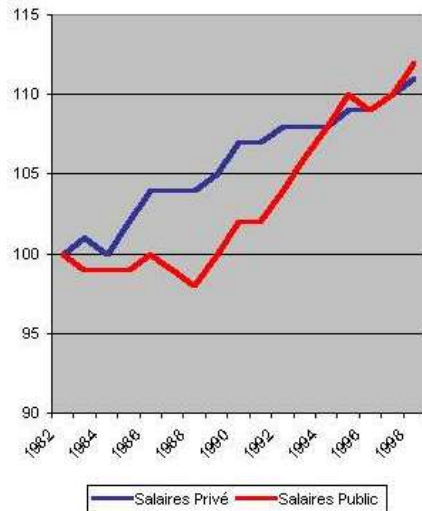
Capitaux et travail permettent de mobiliser les moyens vendus par les fournisseurs et les services et aides fournies par l'État pour vendre des produits et des services à des clients.

Cet échange ne reste possible que si le chiffre d'affaires apporté par les clients en échange des produits et services fournis par l'entreprise est supérieur aux charges de l'entreprise: factures des fournisseurs, impôts, salaires et charges, mais aussi augmentations de capital et bénéfices.



La comptabilité actuelle cache le rôle des propriétaires et ignore les charges de capital. Les comptes des entreprises sont en fait les comptes des propriétaires. Ils mesurent la rentabilité de l'immobilisation du capital. Ils ne permettent pas un dialogue social entre propriétaires et salariés qui soit productif pour l'entreprise, donc efficace pour l'économie.

**2) Salaires Fonction publique** - Les salaires ont rattrapé depuis un an ceux du privé et les fonctionnaires n'acceptent pas les propositions du Gouvernement.



Comme tout le monde le sait, les fonctionnaires sont des privilégiés. On le sait, ils bénéficient de la sécurité de l'emploi, gagnent en moyenne plus que les salariés du privé et acquiert plus rapidement une retraite meilleure.

Jusqu'au début des années 80, il était généralement admis que le statut des salariés devaient acquérir de la sécurité, que le temps de travail devait diminuer - Travailler deux heures par jour nous disait Jean Fourastier - à la mode au début du septennat Giscard.

Ouest-France - journal peu suspect de favoritisme envers les fonctionnaires - a publié l'évolution des salaires dans le privé et dans le public. Si ceux du public ont dépassé d'un point ceux du privé l'an dernier, ils ont cumulé 40 points de retard depuis le début des années 80. Les fonctionnaires ne réclament pas une baisse des salaires du privé pour rétablir la justice, mais défendent aujourd'hui une augmentation de leur pouvoir d'achat pour toucher les dividendes de la croissance.

Juppé a détérioré les conditions de retraite des salariés du privé. Ceux-ci devraient militer pour l'amélioration de ces conditions plutôt qu'un dégradation de celles des salariés du public. C'est en tout cas pour cela que je milite.

## Avril

### 1) Retraites - Pourquoi reculer l'âge de la retraite alors que la durée moyenne de la vie professionnelle baisse?



Alors que la durée moyenne de la vie professionnelle a tendance à se réduire, le MEDEF veut allonger la durée de cotisation. Chacun est bien conscient de l'enjeu de la "refondation sociale" poursuivie par l'organisation patronale, mais les sujets semblent difficiles et il est tentant de s'en remettre aux négociateurs. La journée du 25 janvier a surpris par son ampleur et a forcé le prolongement du financement nécessaire pour assumer un départ à la retraite à 60 ans.

En 1993, le gouvernement Juppé a fait passer la durée de cotisation pour les salariés du privé de 37,5 à 40 années, alors que la durée moyennes de la vie professionnelle est passée de 35,4 à 34,5 années de 1990 à 2000.

En 2023, les prévisions de durée moyenne de la vie professionnelle vont de 33,9 à 36,5 années. Et le MEDEF voudrait imposer une durée de cotisation de 45 années! Cela signifie que nous hériterions en moyenne de 11 à 8,5 années sans travail ni retraite dans la vie adulte. La refondation sociale du MEDEF est insupportable.

La réforme doit:

- ↪ assurer l'égalité de tous devant la retraite,
- ↪ garantir une réelle liberté de choix,
- ↪ s'appuyer sur un financement stable et suffisant

↳ et être décidée de façon démocratique.

**2) Démocratie sociale** - Pourquoi le domaine social ne devrait-elle pas fonctionner selon les règles de la démocratie?

La refondation sociale conduite par le MEDEF est inadmissible dans son contenu, mais son fonctionnement est lui aussi inadmissible. Actuellement, n'importe quel syndicat labellisé représentatif peut valider un accord qui s'impose à tous. Accepterait-on de se voir imposer une loi s'il suffisait qu'elle soit votée par un parti représenté au parlement, même minoritaire?

Les réformes très importantes apportées à notre système de négociation collective depuis 1982 remettent en cause ses bases même. Un débat est nécessaire. Et la représentativité des syndicats en est l'une des questions les plus importantes.

Plaider pour un principe majoritaire dans la négociation collective c'est

↳ éviter une signature minoritaire et assurer la légitimité des négociateurs vis-à-vis des salariés en fondant leur représentativité sur leur audience, c'est-à-dire sur le choix des salariés,

↳ c'est aussi favoriser l'unité d'action syndicale et rééquilibrer le rapport de force en faveur des salariés.

**3) Financement des syndicats** - Et si le rôle social des syndicats de salariés était reconnu par un véritable statut?

La cotisation syndicale est la première source de financement d'un syndicat salarié. A fil des luttes, dans les entreprises, se sont ajoutées d'autres sources de financement comme les heures de délégation, les détachement dans la fonction publique, les aides au fonctionnement de l'institution prud'homale et les subventions publiques versées au titre de la formation syndicale ou de la formation professionnelle des militants.

Cette structure de financement distingue fondamentalement les organisations syndicales de salariés des organisations patronales. Le MEDEF tire ses ressources d'une cotisation prélevée sur les entreprises assise sur la masse salariale. Les règles du paritarisme ne peuvent fonctionner sur cette inégalité de moyens.

D'autre part, le syndicalisme, à côté de sa mission de défense des intérêts de ses syndiqués, joue un rôle social plus large en assumant la négociation sur l'emploi, la formation professionnelle, les retraites complémentaires et en siégeant dans les conseils économiques et sociaux.

La question du financement direct et indirect des organisations syndicales doit être posée. Un véritable statut des organisations syndicales doit être défini. Le rôle social, économique et consulaire des organisations syndicales doit être financé par l'état. Le financement par les entreprises privées doit être organisé sous une forme mutualisée pour garantir l'indépendance des organisations.

## Mai

**De l'ingérence à l'indifférence** - Avec une aide réduite de 55% en dix ans, la France passe d'une ingérence forte à une indifférence toute technocratique et laisse à Washington et Bruxelles le soin de conduire sa politique africaine.

Tiré du n° 2098 de Jeune Afrique L'intelligent

La France lâche l'Afrique. Passant de 27 M\$ en 1960 à 3,1 Md\$ en 1990, l'aide publique française au développement s'est réduite de 55% à 1,4 Md\$ en 1999. Quant à la contribution française à l'initiative de réduction de la dette extérieure des pays pauvres très endettés, elle est tout à fait symbolique avec 21 M\$ sur un budget de 2,5 Md\$.

Marqués par le drame rwandais de 1994, les responsables de la politique extérieure de la France actuellement au pouvoir souhaitent à tout prix éviter toute mise en accusation. Pour ne plus s'impliquer en première ligne, ils privilégient le global sur le bilatéral. Le droit d'inventaire n'est plus à l'ordre du jour, sauf par le biais des "affaires".

Bien que le premier contributeur du G7, la France, avec 0,37% du PIB consacré au développement est bien loin de l'horizon du 0,7% fixé par François Mitterrand et du 1% souhaité par l'opposition d'avant 1981. Remplaçant les coopérants par des experts, Paris passe d'une coopération de substitution à une coopération d'expertise; "de l'assistance à l'excellence" dit-on aujourd'hui au quai d'Orsay.

Avec 1% du PIB mondial, l'économie africaine ne présente aucun intérêt pour les responsables français. Seuls quelques grands groupes comme Vivendi profitent des privatisations-braderies imposées par les institutions internationales. Pour les délégations africaines, le passage à Paris ne vaut que pour les emplettes avant les interrogatoires imposés à Bruxelles par de froids examinateurs européens.

**"On peut très bien se passer de Paris."** - Si la France a tout à perdre de son départ de l'Afrique, celle-ci a tout à gagner en se tournant vers l'Europe et, plus encore, vers le Grand Large.

Tiré du n° 2098 de Jeune Afrique L'intelligent

De façon tout à fait conforme à ce qui se passe dans notre monde d'aujourd'hui, les chefs africains ont perdu le pouvoir qu'ils avaient sur la société. Le "Monsieur Afrique" du Général de Gaulle, dont l'influence a marqué bien après sa mise à la retraite, n'a pas vu l'erreur qu'il commettait en ne suivant pas les conseils de parler avec les intellectuels et les opposants.

L'attention portée par la France était lourde pour l'Afrique et l'arrivée de François Mitterrand en 1981 a suscité de grands espoirs. Mais ces espoirs ont bien vite été déçus par le rôle de protecteur du "pré carré" choisi par le Gouvernement de la Gauche. De même, la victoire de Lionel Jospin en 1997 n'a pas tenu ses promesses de rupture dans les relations franco-africaines. La volonté politique n'a pas suffi à surmonter les pesanteurs administratives et diplomatiques.

Les autorités françaises sont de plus en plus prises au dépourvu par les événements africains. La formation, le parcours personnel, le mode de pensée et la façon de gouverner des dirigeants africains d'aujourd'hui n'ont plus rien à devoir à la bienveillance française. Les visites de travail à Washington ou à Bruxelles remplacent les escales obligées à Paris. Les rencontres de l'OUA ou régionales prennent le pas sur les grands-messes francophones. La coopération française laisse la place aux interventions des institutions financières internationales et à l'Union européenne.

Aujourd'hui le monde est conduit par l'économie. La France lâche l'Afrique parce qu'il n'y a rien à gagner avec ses 1% du PIB mondial. Elle ne fait plus les mêmes efforts pour recevoir les élites africaines dans le système de formation

supérieure. Elle les coupe des liens personnels établis avec ses propres élites tissés autrefois à l'université ou dans les séminaires.

De plus en plus, la France n'a pas plus d'intérêt pour un africain que n'importe quel pays industriel. Elle attire des milliers d'Africains qui espèrent une vie meilleure. Ceux-ci sont si souvent refoulés ou subissent si durement l'humiliation de la course aux visas et autorisations de séjours que le climat de méfiance des relations franco-africaines prend la place de la simple indifférence.

**Un autre monde est possible.** - La France n'a jamais été plus grande qu'en défendant l'universalité des droits humains. A l'exemple des philosophes et des révolutionnaires de leur grand siècle, les Français doivent se mobiliser pour la promotion des droits bafoués par la "nouvelle économie" et la mondialisation mercantile.

Partout dans le monde, les Gouvernements les plus volontaires cèdent au pouvoir de l'argent. Malgré les programmes les plus ambitieux pour conquérir le pouvoir, ils soutiennent les programmes les plus durs dans les pays endettés pour satisfaire aux exigences des institutions internationales. Pas un seul Gouvernement européen ne remet en cause les directives de Bruxelles qui dérèglent les secteurs publics. Tous accompagnent le mouvement de renforcement du poids du capital dans l'économie.

Pourtant, ce mouvement peut être perturbé par la volonté populaire. La mobilisation militante des associations dites "anti-mondialisation" a fait échouer le sommet de l'OMC à Seattle. Le sommet de Porto Alegre a eu un retentissement au moins aussi grand que Davos. Et en France, la mobilisation des salariés a fait renoncer le MEDEF dans son entreprise contre la retraite complémentaire.

Bien sûr, tout le monde ne peut pas militer aussi intensément qu'un José Bové ou partir en Amérique du Sud pour une rencontre internationale. Mais il est possible de participer à une manifestation dans sa ville, signer une pétition ou s'inscrire à une lettre d'information sur l'internet. Tout peut contribuer à changer le cours des choses.

Plus personne ne sait comment la société doit être organisée. Le monde, tel qu'il est, s'impose, mais l'Homme est en capacité, comme il l'a toujours fait, d'aménager son environnement. Et pour le bien réussir, il faut que le maximum de personnes s'impliquent dans les décisions et que chacun y trouve un intérêt. Sinon, les décideurs détourneront tout à leur profit et les exclus, quand ils seront suffisamment nombreux et forts, n'ayant rien à perdre, détruiront tout.

Le parti du progrès est un parti de paix en ce sens qu'il milite pour l'implication de tous dans les affaires du monde. Le parti du laisser faire, lui, prépare la guerre en excluant la multitude des décisions qui assurent l'exorbitante richesse de la minorité. Il est vraiment plus raisonnable de ne pas laisser faire.

## Juin

**Le débat constitutionnel** - La motion présentée par Schröder au SPD ne lance pas le débat sur la constitution européenne, mais un débat socialiste sur le contenu de l'Europe.

Avec sa motion présentée au SPD, Gerhard Schröder a mis les socialistes français dans l'embarras. Il est vrai que répondre à la proposition d'une constitution fédérale pour l'Union européenne par une fédération d'États - Nations manifeste une position intenable. La Nation n'a jamais protégé la société française contre la déstabilisation du système de protection sociale ni contre la privatisation des secteurs publics décidées à Bruxelles.

François Hollande a raison de porter le débat sur le terrain du contenu. Gerhard Schröder est l'un des porte-paroles des social-démocrates recentrés qui a produit le manifeste social-libéral du printemps 1999 avec Tony Blair. Ses partisans français ont refusé le débat en se cachant dans la motion A du congrès de Grenoble et Schröder noie le centre de son combat dans son coup médiatique européen de politique intérieure allemande.

Dans le manifeste présenté au SPD, le fédéralisme dit à l'Allemande n'est pas le point le plus gênant. La principale difficulté pour les socialistes porte sur les points suivants:

- ↪ Le modèle social européen ne semble devoir qu'être modernisé selon Schröder.
- ↪ La politique extérieure et la défense de l'Europe sont "encadrées" par l'Alliance atlantique.
- ↪ Les réels problèmes de l'agriculture et la politique régionale et structurelle sont évacués au niveau national.

Si le manifeste constitue une initiative qui a le mérite de mettre le débat de l'évolution de l'Union sur le devant de la scène, il contient des chapitres sur lesquels le socialisme européen doit explicitement discuter. Et les options sociales-démocrates qui s'opposent dans ce débat sont les suivantes:

- ↪ L'option sociale-libérale ne se différencie de la droite sur sa confiance en "la main invisible" que par une plus grande attention aux contre-pouvoirs et conçoit bien un service public largement rendu par le secteur privé.
- ↪ L'option sociale-régulatrice contrôle les errements de "la main invisible" par un environnement réglementaire qui préserve l'intérêt général et ne fait vraiment confiance qu'au secteur public pour assumer les grands services publics (eau, électricité, gaz, poste, télécommunications, éducation, hôpitaux, etc.).

**Statut des régions** - Il y a moyen de décentraliser sans déroger à la loi commune. Le paquet est trop gros!

Souvent le respect de la civilité empêche un véritable problème d'être traité correctement. Les salariés qui ont dû un jour s'impliquer dans un mouvement social pour se faire entendre le savent bien. On peut prendre la violence corse pour la manifestation de cette difficulté.

Le Gouvernement a proposé un projet de réforme qui a été largement approuvé par l'Assemblée corse. Ce projet dépasse la simple autonomie de gestion et va jusqu'à l'aménagement de la loi et à l'obligation de l'enseignement en langue corse.

Le paquet est trop gros et rompt le pacte qui assure l'unité de la République. Cette unité a contribué à libérer notre pays des tyrans locaux. Alors qu'elle devrait être aujourd'hui l'objectif de l'Union européenne, le Gouvernement balkanise le territoire national.

Si l'administration et la gestion doivent se décentraliser, si les choix des projets et l'utilisation des finances doivent être locales, si la détermination des niveaux d'impôt doivent pouvoir se faire au plus près des projets, la loi doit être la même à Rennes, Strasbourg ou Biarritz. En quoi l'identité corse interdit-elle de contraindre l'urbanisme à préserver les côtes?

D'autre part, si l'enseignement bilingue est une très bonne chose, il ne doit pas se limiter aux langues régionales. Plutôt que d'imposer la langue régionale et demander aux parents d'exprimer leur refus, il faudrait demander aux parents de choisir la seconde langue dans laquelle ils souhaitent que leurs enfants reçoivent l'enseignement. Cette langue pourrait être bien sûr la langue régionale, mais aussi l'anglais, l'espagnol ou l'arabe.

Partout où il s'impose, le nationalisme tue les Hommes et détruit les sociétés. L'avenir de l'Homme, c'est le métissage. L'Union européenne est une construction complexe abusivement détournée par les lobbies d'affaires. Mais il ne tient qu'à la société, aux mouvements sociaux et politiques de l'investir. Le projet du Gouvernement nous en éloigne.

**Indépendance syndicale** - La charte d'Amiens proclamant la volonté d'indépendance du mouvement syndicale assure la liberté d'organisation des salariés.

La section du Parti Socialiste de Cesson-Sévigné a organisé une conférence sur l'histoire du socialisme en France. Pierre-Yves HEURTIN a balayé les deux derniers siècles avec toute la compétence que lui confère sa qualité d'historien et toute la maîtrise critique que lui confère sa pratique militante. La soirée a été bien courte pour exploiter toute la richesse du sujet et pour aborder toutes les questions de l'assistance.

Il est une question sur laquelle j'aurais aimé lancer un débat: la Charte d'Amiens. En 1906, le Congrès de la CGT décide l'indépendance du mouvement syndical par rapport au mouvement politique. Contrairement aux TUC anglais qui établissent des liens organiques avec le Parti travailliste, allant jusqu'à lui fournir son personnel encadrant, le mouvement syndical français affiche son autonomie.

Pierre-Yves HEURTIN a rappelé cet événement en parlant de catastrophe expliquant la faiblesse du mouvement syndical et privant le mouvement politique d'un personnel de terrain.

Si ces conséquences sont réelles, la Charte d'Amiens m'apparaît à moi comme une chance pour aujourd'hui. Le Parti socialiste a une pratique démocratique qui fait désigner les candidats aux élections par tous les militants. Mais les élus acquièrent, dans l'exercice de leur mandat, à cause des responsabilités personnelles qu'ils doivent assumer, une autonomie qui peut les éloigner des préoccupations des salariés. Ceux-ci ne doivent pas avoir à taire leurs revendications pour assurer la cohérence que doit assumer le mouvement politique entre les choix du Parti et la pratique des élus.

La Charte d'Amiens complique probablement la vie des élus et des cadres du Parti, mais elle aide à la prise en compte des besoins réels par le mouvement politique grâce à la légitimité qu'elle donne à un mouvement syndical indépendant.

## Juillet

**Sécu** - Le MEDEF quitte la Sécu. C'est une opportunité dont les salariés se saisir pour se réapproprier la masse salariale en ne partageant plus la gestion de la part collective des salaires.

Après quatre ans de rapports orageux avec les autres, le MEDEF annonce son désengagement de la gestion de la Sécurité sociale. Sa position est contradictoire. Il affirme vouloir rénover le dialogue social et il quitte les institutions paritaires! Il décide de ne plus cautionner des décisions prises ailleurs, mais perd la

possibilité de plaider dans les commissions pour ses mandants en retard de cotisation.

Le patronat ne désignera des administrateurs que si les 35 heures cessent d'être financées par "l'argent des malades, des personnes âgées et des familles". Plaidant pour plus de transparence, il ne va pas jusqu'à réclamer le remboursement des fonds dont a été privé la Sécurité sociale pour allègement de charge.

Depuis quatre ans, l'État ne cesse d'accroître son rôle au détriment des caisses d'assurance maladie. "La Sécu, on s'est battu pour la créer, on se bat pour la garder." criaient les manifestants de décembre 95. A la rénovation sociale promue par le MEDEF pour transformer le système social en système de minimum social, la gauche oppose la démocratie sociale. Mais si le patronat est uni pour cette revanche sur les 35 heures, la pluralité de la gauche perturbe la confrontation.

Construite à la fin de la dernière guerre mondiale, la Sécurité sociale constituait le système par lequel les salariés acceptaient de mettre en commun une partie de leur salaire pour couvrir collectivement les risques de maladie, l'alimentation des caisses de retraite et l'aide aux familles. Pour responsabiliser les salariés, une part de ce salaire collectif n'était pas payé directement par l'entreprise aux caisses, mais transitait par la feuille de paie du salarié. C'est à tort que l'on parle de cotisation patronale et de cotisation salariale. Cet abus de langage ne sert qu'à justifier l'intervention du patronat dans la gestion du système.

"Nous sommes parti, mais si on nous invite à participer dans des conditions nouvelles, nous n'aspirons qu'à cela" déclare Ernest-Antoine Seillière. Les salariés n'ont aucun intérêt à y aspirer. Le départ du MEDEF est une opportunité qu'il faut saisir pour maîtriser de nouveau ce salaire collectif dont les salariés ont été privé de pleine jouissance depuis la réforme de 1967. Les administrateurs doivent être élus au sein d'un seul collège. La représentativité des syndicats serait alors renouvelée à l'occasion de chaque scrutin. Responsables pleinement de la gestion des caisses alimentées par la part collective des salaires versées par les entreprises - puis que le bulletin de salaire indique toutes les cotisations, il n'est plus besoin d'avoir deux circuits de versement.

Démocratie sociale contre rénovation sociale, la confrontation doit avoir lieu et ne doit pas souffrir des échéances électorales.

**AVEC** - L'Opposition municipale doit s'organiser de manière à profiter de la dynamique créée par la campagne des Municipales 2001.

Plus de 42% des Cessonnois ont choisi de soutenir la liste de la gauche unie aux Municipales 2001. Guy JOUHIER avait obtenu le même score à Cesson lors des Cantonales 1998. Par leur participations aux manifestations de l'équipe de campagne, ces électeurs ont montré combien ils ont apprécié l'unité à laquelle la gauche était parvenue. Les militants ont constamment montré les différences d'avis ne recoupaient pas les appartenances politiques ou associatives. Ils ont pris l'habitude de travailler ensemble.

Trois mois après l'installation de la nouvelle municipalité, le travail d'Opposition ne repose que sur celui des élus. Cela n'augure rien de bon pour la qualité de ce travail -les sept élus se fatigueront - et prive la gauche de la formation d'un personnel militant nombreux - une soixantaine de personnes ont participé à l'élaboration du programme, une trentaine se sont porté sur la liste.

Les liens de personne à personne sont insuffisants à assurer la bonne information des militants. La simple réception d'un rendez-vous "pour préparer le conseil municipal" ne suffit pas à motiver. Il faut que l'information soit plus complète et plus fréquente. Si tout le monde ne dispose pas des outils internet, il ne faut pas se priver de leur intérêt. Ces outils permettent d'ailleurs d'atteindre les militants qui ne disposent pas de boîtes aux lettres électroniques aussi facilement que les autres.

Je propose que les élus utilisent:

- ↳ le service de La Poste permettant de remettre du courrier électronique par le facteur,
- ↳ un site d'information de la population et d'une lettre électronique avertissant des nouveautés les personnes qui le souhaitent,
- ↳ une liste de diffusion permettant l'information des militants et les débats entre militants,
- ↳ une liste de discussion entre élus.

Donnez votre avis.

**Télécoms** - Triomphant l'an dernier dans toutes ses entreprises, il a finalement infligé une énorme dette à l'ex-opérateur national. La reprise en main est une affaire politique.

Il y a actuellement en France 120 licences de télécommunication. D'ici 4 à 6 ans, il ne devrait rester en Europe plus qu'une demi-douzaine d'opérateurs majeurs. De grands oligopoles devraient se partager le marché.

Les privatisations et déréglementations du dernier quart du XXème siècle avaient pour credo la concurrence réputée obligatoirement bénéfique. En fait, elle ont été le moyen d'ignorer l'intérêt général et de transformer le service public en service universel - service public du pauvre.

Présenté comme le moyen de faire accéder le plus grand nombre aux nouvelles technologies de la société de l'information et de réduire la fracture numérique, le service universel des télécommunications n'évolue pas et reste limité au service téléphonique de qualité à un prix abordable - prix qui augmente très régulièrement.

D'autre part, l'État gère les actions qu'il détient dans le capital de France Télécom sans contrôler la stratégie aventureuse d'une direction qui se laisse aveugler par les folies de la bourse. L'ex-opérateur national conduit une stratégie d'expansion qu'il n'arrive pas à assumer et qui l'oblige à vendre ses immeubles, à externaliser des activités et à vendre des participations achetées depuis peu. Après l'entreprise Alcatel sans usine, l'opérateur France Télécom sans réseau?

Enfin, l'État finance des opérations de construction d'infrastructures par les collectivités locales. Ces dernières lotissent leurs appels d'offre de telle façon qu'il n'est pas possible de répondre avec des solutions globales. Ces solutions permettent pourtant une mutualisation qui diminue les coûts des services support et qui, par conséquent, augmente la valeur des services utilisateurs que peuvent offrir les prestataires.

Les électeurs de la gauche plurielle en 1997 ont été ignorés par le gouvernement lors de "l'ouverture du capital" de France Télécom - véritable privatisation qui ne dit pas son nom. Les socialistes se sont coupés d'une partie de leur base électorale. La concurrence est un moyen de protéger l'intérêt général. Cela

ne marche pas en matière de télécommunication. Il est temps de revenir à une conception publique du contrôle du secteur qui n'utilise les fonds publics pour la défense de l'intérêt des propriétaires - pas d'arrangement sur les licences UMTS pour réduire la dette des opérateurs sans renforcement du secteur public.

## **Août**

**Lauzès** - Quinze jours près du petit village de Lauzès dans le Causse de Quercy, la fontaine de Bourbous nous a offert la fraîcheur qui tempère agréablement la chaleur du soleil.

Quinze jours près du petit village de Lauzès dans le Causse de Quercy, la fontaine de Bourbous nous a offert la fraîcheur qui tempère agréablement la chaleur du soleil. Mais, à la tombée du soir, les moustiques et autres mouches piquantes venaient profiter de la viande rafraîchie que nous mettions à disposition. Ils ne pouvaient résister à notre sang malgré la citronnelle.

C'est avec plaisir que nous avons retrouvé la petite ville de Cahors, la grande rue qui descend à la fontaine du pont. Les terrasses recouvrent les magasins d'un côté de la rue, ne laissant plus qu'un petit trottoir aux piétons. Au bas, à droite, la grande place accueille souvent des groupes de musiciens. Un peu plus loin, le pont de Valentré veille depuis des temps immémoriaux.

Une descente du Célé en canoë, une marche sur les hauteurs de Vers, une virée en VTT dans une combe du Causse ont réuni cousins-cousines dans une occupation plus active que la piscine quotidienne. La Bastide-Murat a remplacé Vers comme lieu de ravitaillement. Dans sa maison de la presse, j'ai trouvé une édition grand-public d'une thèse sur le repeuplement du Quercy après la guerre de cent ans.

Amélie Poulin nous a livré un soir son fabuleux destin. Les villages nous ont offert leurs fêtes estivales; à Vers nous avons investi la piste des autos tamponneuses. Nous avons profité de la fraîcheur des tombées de la nuit sous la lune nouvelle.

Mais les quinze jours sont bien vite passés et d'autres cioux vont héberger nos vacances...

**Cunlhat** - Huit jours entre Auvergne et Forez, Cunlhat nous a proposé un paysage plus vert.

Huit jours entre Auvergne et Forez, Cunlhat nous a proposé un paysage plus vert. Malgré un aller-retour vers Paris en catastrophe, une panne de voiture qui a immobilisé la voiture toute la semaine à Clermont, cette semaine a été bien agréable.

Il était 18 heures 30 quand nous avons pris connaissance du courrier annonçant le départ anticipé de 24 heures d'Antoine pour Malte. Il a fallu partir tout de suite pour prendre le rendez-vous fixé à 1 heure 45. Nous avons pu dormir une petite heure dans la voiture n'ayant pas trouvé de place à l'hôtel. Après le départ, je suis allé chez Philippe. A midi, nous nous sommes fait un repas grec rue Moufetaud pendant que Diane travaillait à la maison. La voiture est tombée en panne à mon arrivée au péage de Clermont. Je n'ai rejoint le chalet que vers mi-nuit en taxi.

Le village préparait la venue des 70000 personnes attirées par les Free Weels. Ce regroupement de motards s'était vu interdire à Nice il y a quelques années. Les 1500 habitants de Cunlhat ont accepté de l'héberger. Les préparatifs sont impressionnants.

Nous avons emprunté le chemin de l'an mille qui nous a fait remonter le temps jusqu'à une motte médiévale. Le chemin de xx nous a livré ses paysages et les fantômes de villages anciens et d'une vieille fabrique. Le chemin des cinq fontaines nous a permis de retrouver l'histoire du village.

La panne de voiture ne nous a pas privé de ballade plus grande. L'assistance de notre assurance a mis à notre disposition une petite voiture qui nous a permis de découvrir les étiages du Forez. Ambert n'était pas loin. Une virée à Vielle Brioude nous a offert un magnifique point de vue sur la chaîne des Puy.

Il n'y avait pas de téléphone au chalet. Je suis donc allé à la poste pour lire mon courrier et faire quelques opérations financières. J'ai été magnifiquement reçu avec un café par un sympathique collègue - les opérateurs nationaux nous pas encore fait disparaître le sentiment d'appartenance aux PTT.

Nous avons pu récupérer la voiture la veille de notre départ pour Régny. Une petite heure et demi nous a amené chez mon père.

**Régny** - Encore une fois, je n'ai pas eu le temps d'aller aux archives départementales de Saint-Étienne pour trouver encore quelques ancêtres.

Encore une fois, je n'ai pas eu le temps d'aller aux archives départementales de Saint-Étienne pour trouver encore quelques ancêtres. Mais c'est toujours agréable de me retrouver dans ce lieu originel pour moi.

Françoise commence un déménagement à Roanne. Elle va prendre en charge l'accueil retraite locale. Lundi, elle a mené Raphaël - heureux comme un pape de passer deux jours avec son cousin Yoan, "merci tantine" - chez Christian à Mions. Philippe est arrivé lundi midi dans sa nouvelle voiture. Mon père a vu cette semaine tous ses enfants, sauf Alain avec lequel il avait rendez-vous la semaine suivante à Lyon.

Le 14 août sonne pour moi la prise d'une nouvelle année. Je suis allé chercher mon fiston, ma belle-sœur Marie-Hélène à Lyon et le micro de ma frangine pour l'installer à Régny. Christian et Françoise nous ont rejoint pour fêter mon anniversaire.

Le retour s'est bien passé jusqu'à la maison entourée d'une végétation qui avait poussé sans contrainte. J'ai repris le travail le 16 et le retour d'Antoine nous a imposé une nuit de samedi à dimanche à l'aéroport de Roissy.

Fin des vacances; il nous a fallu une semaine pour rentrer dans le bain à Martine et à moi. Pauline a retrouvé ses amies, Raphaël son volley et Antoine commence à envier la rentrée pour se replonger dans la vie normale.

## Septembre

**11 septembre 2001** - C'est l'humanité entière qui a été frappée ce jour par la barbarie des fous qui se prennent pour les soldats du "Bien".

Je tiens à participer au grand mouvement de solidarité humaine qui a parcouru le monde envers les personnes frappées par l'aveugle fanatisme de gens qui se croient le bras du Bien armé contre les forces du Mal. Se croyant les élus de Dieu, ils ôtent toute valeur à la vie, même la leur.

Même si souvent la politique menée par les US dans le monde et le type de société qu'ils déploient chez eux sont largement refusés, ils ne méritent pas une si

grande douleur. L'humanité est encore organisée en nations plus ou moins indépendantes les unes des autres. Alors j'ai tenu à adresser mon amical soutien au représentant local des States.

Mais quand Bush lève la croisade contre les forces du Mal, il enfourche la même cause que ses ennemis. Le Bien et le Mal absolus ne sont que des drapeaux aliénant la volonté des humains dans un fanatisme religieux - hier l'inquisition, aujourd'hui la djihad - ethnique ou national.

Le crime du 11 septembre n'est pas un crime contre les États-Unis, mais un crime contre l'humanité entière. Et ce n'est pas une guerre d'État qu'il faut engager, mais une opération de police.

**La pauvreté** - Les institutions de Bretton Woods peuvent-elles vaincre la pauvreté?

Tiré du dossier "Mondialisation de la pauvreté" de L'écologiste n°3

Les institutions de Bretton Woods - banque mondiale et fond monétaire international - ont été formées au lendemain de la guerre dans un esprit de reconstruction par la croissance du commerce international et le développement économique associé. En contrepartie des aides du plan Marshall, les États-Unis ont obtenu les "round" du GATT transformés en un organisme permanent, l'OMC, pour assurer la mondialisation de la vie économique. Le résultat est un succès puisque le commerce international a été multiplié par 19 et le développement économique par 6 en 50 ans.

Dans le même temps, la pauvreté n'a pas disparu. Au contraire, elle a augmentée même dans un pays comme le Royaume-Uni où le nombre d'adultes qui ont moins de la moitié du revenu moyen s'est accru d'un million en dix ans et qu'il est maintenant plus du double de celui du début des années 80. Un récent rapport du BIT affirme que 37 M de personnes sont sans emploi dans les pays riches, 200 M ont vu leur espérance de vie réduite à moins de 60 ans et une centaine de millions de personnes sont sans domicile.

Qu'est-ce que la pauvreté? Pour la banque mondiale, il s'agit de l'insuffisance du revenu par habitant; pour l'Unesco, il s'agit du pourcentage d'illettrés; pour l'OMS, du nombre de médecins, d'infirmiers par habitant; pour la FAO, de la production de nourriture vendue dans l'économie formelle. Ignorant la capacité des familles et des communautés à subvenir aux besoins des individus sans transfert d'argent, BM, FMI et OMC se posent en champion de la lutte contre la pauvreté et affirment que si la pauvreté augmente, c'est que la croissance est insuffisante.

Dans le dossier qui a inspiré cet article, Teddy GOLDSMITH affirme que les peuples tribaux n'avaient pas besoin du développement économique et de l'argent pour être bien portants et correctement nourris, qu'ils n'étaient pas pauvres.

Je pense que l'humanité ne peut se fixer à un stade donné de son évolution. Si la mondialisation actuelle porte en elle des désastres humains, sociaux et écologiques, la tribalisation n'est pas l'avenir de l'homme. L'humanité est engagée dans une marche qui ne sera correctement contrôlée que par la démocratie portée par le mouvement social mondial émergent.

**La CGT** - A l'occasion du congrès de la fédération à laquelle appartient mon syndicat, je fais le point sur quelques questions.

La CGT moderne est le fruit de l'histoire du mouvement ouvrier français et de la démarche de ses syndiqués d'aujourd'hui exprimée au 46ème congrès à Strasbourg en 1999.

Le contexte de mondialisation permet de dépasser le pluralisme syndical français par la nécessité de construire une force syndicale internationale. Et si la CGT a pu être critiquée pour ses liens avec le parti communiste, l'indépendance proclamée dans la charte d'Amiens en 1906 est la réalité de la CGT d'aujourd'hui.

Mais l'acteur principal du syndicat est le salarié appelé à se syndiquer et à consacrer une part plus ou moins importante au travail syndical.

### **L'héritage**

Issue du mouvement ouvrier du 19ème siècle, la CGT a été fortement marquée par le formidable espoir insufflé par la révolution russe de 1917 censée poursuivre l'œuvre de la révolution française de 1789. Sensible aux traditions du syndicalisme révolutionnaire et de l'Internationale des travailleurs, elle a vu se développer en son sein une culture et des schémas de pensée appelés à renouer avec une analyse sans concessions de la réalité et de ses évolutions.

### **La démarche**

La démarche de la CGT consiste à formuler des revendications à partir des besoins et attentes du monde salarial dans sa diversité et à construire les convergences indispensables à la création d'un rapport de forces favorable aux conquêtes sociales. Fragilisés par vingt ans de déstabilisation des statuts professionnels, les salariés ne peuvent rester isolés. Ils ont besoin d'un syndicalisme démocratique, unitaire, indépendant capable de promouvoir la solidarité et d'affronter les nouveaux enjeux de société - un syndicalisme confédéré.

### **Du pluralisme syndical français au syndicalisme international**

Le pluralisme syndical est un fait dans la société française. Résultat de l'histoire sociale et politique de notre pays, il est conforté par la méfiance institutionnelle vis à vis des corps constitués. Et les conceptions syndicales actuellement en présence sont bien différenciées - contrairement à la CFDT qui vise " l'intérêt général ", la CGT défend d'abord l'intérêt du salarié (85% de la population active).

D'autre part, l'ampleur de la transformation et de l'accélération des effets de la mondialisation nécessite une rénovation d'un syndicalisme international marqué par des clivages historiques dépassés.

Au niveau national, comme au niveau européen ou international, la CGT s'appuie sur les aspirations des salariés pour construire des convergences efficaces avec tous les acteurs qui visent des objectifs similaires : syndicalisme rassemblé, actions avec des associations, présence active au sein de la Confédération européenne, échanges internationaux.

### **Le syndicalisme et la politique**

L'indépendance syndicat - parti politique a fait l'objet d'âpres débats dans les premières années d'existence de la CGT. Elle a été adoptée dans la charte d'Amiens en 1906. Mais l'histoire du 20ème siècle a constamment mis en échec cette volonté -

scissions syndicales pour raisons religieuses et politique (naissance de la CFTC, scissions de la CGT-U, de FO et de la FEN, de la CFDT).

Aujourd'hui, plus que la dépendance vis à vis d'un parti, le mouvement syndical souffre de l'indifférence à laquelle pousse la méfiance vis à vis " du politique ", à laquelle poussent les médias et la stratégie du MEDEF pour le " laisser faire " - définition même du libéralisme.

Si la condition même des salariés membres des syndicats favorise une sensibilité de gauche, la CGT ne sera jamais une composante d'une majorité gouvernementale. Les débats avec tout parti politique démocratique ne visent qu'à être utiles aux objectifs revendicatifs des salariés et, en aucun cas, à l'élaboration d'un projet politique ou au soutien à un gouvernement.

### **Le salarié, le syndiqué et le militant**

Bien que la syndicalisation de tous les salariés soit un des objectifs premiers de tout militant, il faut bien accepter la réalité de salariés très peu syndiqués et de syndiqués très peu militants. Cette réalité impose une professionnalisation des militants qui, bien qu'elle gêne la démocratie, est nécessaire.

Les conflits sont une source de syndicalisation plus efficace que l'opinion préalable du salarié et une motivation de militer plus importante que le devoir pour le syndiqué. En tant normal, il ne faut compter que sur l'information pour syndiquer les salariés et pour mobiliser les syndiqués.

Les militants sont pris dans une activité qui les détourne du souci d'informer. C'est une question vitale pour le syndicalisme d'aujourd'hui. Tout le monde en est persuadé. Apprendre à le faire est une nécessité pour tous qui doit permettre de montrer que la démarche de la CGT est efficace pour les salariés. Et l'appropriation des nouvelles technologies est un devoir pour l'organisation, une des dimensions du travail obligatoire pour les militants, une opportunité d'être informés de façon moins onéreuse pour les salariés.

## **Octobre**

**Agir et Vivre Ensemble à Cesson-Sévigné** - Une association de personnes physiques qui souhaitent poursuivre et enrichir le projet élaboré par la Gauche Unie pour les élections municipales de mars 2001, d'assister les élus dans l'exercice de leur mandat et de contribuer à la diffusion de l'information.

La campagne des Municipales 2001 a rassemblé un grand nombre de personnes à Cesson-Sévigné. Si nombreux étaient membres des différentes entités partenaires, un certain nombre de militants n'appartenaient à aucune d'elles.

Au sein des commissions de campagne, jamais l'origine des personnes n'a déterminé les divergences qu'il y a pu y avoir au cours des travaux. Chaque individu se représentait soi-même et tous ont collaboré avec efficacité pour le bien commun.

Depuis la mise en place de la nouvelle Municipalité, nos élus ont bien réussi à s'entourer de quelques militants. Mais dans l'Opposition, la Gauche ne dispose pas des mêmes outils que la Majorité en matière d'analyse et de communication. C'est pour répondre à cette difficulté qu'est créée l'association Agir et Vivre Ensemble à Cesson-Sévigné (A.V.E.C.).

La nouvelle association n'est pas concurrente des entités existantes. Pour s'en convaincre, il faut lire les statuts:

↳ L'adhésion est libre à toute personne physique qui souhaite poursuivre et enrichir le projet élaboré par la Gauche Unie pour les élections municipales de mars 2001, d'assister les élus dans l'exercice de leur mandat et de contribuer à la diffusion de l'information.

↳ Le Conseil d'Administration n'a aucune prérogative sur le contenu du travail des commissions de l'association ouvertes à toute personne qui le souhaite, y compris si elle n'est pas adhérente à l'association.

↳ Les élus préparent les réunions des Conseils Municipaux avec toute personne qui le souhaite, y compris si elle n'est pas adhérente à l'association.

↳ Le secrétaire de l'association assure l'information au fil de l'eau des adhérents sur les réunions et le contenu de l'activité des commissions et sur l'activité des élus de la Gauche unie.

**Le projet des socialistes** - Les socialistes construisent le projet qu'ils vont proposer aux électeurs en 2002. Quelques remarques sur le projet international sont nécessaires.

Pour se présenter devant les électeurs, le meilleur des bilans qui soit ne suffit pas à entraîner l'adhésion. Les socialistes élaborent le projet qu'ils proposeront en 2002. Le projet international appelle quelques remarques.

↳ Les États-Unis ont imposé unilatéralement l'allongement des droits sur une oeuvre à 70 ans après le décès du titulaire. Il ne s'agit pas pour eux de préserver le droit de la famille de l'auteur, mais seulement le commerce de ce droit. Cet allongement est un vol d'une part du patrimoine humain.

↳ Les États-Unis ont imposé un nouveau partage des bénéfices sur les communications internationales qui étaient, depuis l'origine, partagés à part égale entre les pays. Cela prive les pays du sud d'une immense source de financement et accentue la fracture numérique.

↳ L'Europe constitue l'exemple de l'organisation politique régionale capable de contrôler la mondialisation libérale. Elle doit s'étendre à tous les pays qui souhaitent contribuer à cette organisation régionale et, en particulier, en méditerranée avec le Maroc qui en a fait la demande.

**La CGT** - A l'occasion du congrès de la fédération à laquelle appartient mon syndicat, je fais le point sur quelques questions.

Je suis délégué par le syndicat CGT-PTT35 au congrès de la fédération CGT des salariés du secteur de la Poste et des Télécommunication.

Au sein du collectif des cadres supérieurs de la fédération, je souhaite apporter mon intérêt pour les questions économiques et social du secteur, ainsi que mon expertise en matière d'usage des NTIC - le document d'orientation affirme vouloir s'en saisir.

L'Assemblée générale du syndicat d'Ille-et-Vilaine a voté un certain nombre d'amendements. La délégation comprend neuf membres. Je défendrai deux amendements:

↳ Les fonctionnaires constituent une catégorie de personnel dont il faut faire vivre le statut à France Télécom, en particulier par le recrutement.

↳ Les retraites sont une conquête sociale qu'il faut faire progresser, notamment par l'alignement des retraites du privé sur celles du public - retour aux 37 ans et demi de cotisations et à la prise en compte des dix meilleures années.

## Novembre

**CGT-PTT** - Le 31ème congrès de la fédération des salariés CGT du secteur des activités postales et des télécommunications s'est tenu du 15 au 19 octobre à Clermont. Le maître mot: métissage.

Du 15 au 19 octobre, j'ai participé au 31ème congrès de la fédération des salariés du secteur des activités postales et des télécommunications. J'ai répondu ainsi à la proposition de collaborer plus intensément à l'activité du collectif "cadres supérieurs" et de contribuer au travail du bureau fédéral des cadres.

La fédération CGT-PTT s'est construite dans la fonction publique et ne syndiquait que des fonctionnaires. Avec son ouverture au secteur tout entier, elle acquiert maintenant un métissage des statuts des salariés, un métissage des statuts des entreprises et un métissage international.

Je ne milite pas beaucoup dans le syndicat. Mais je participe suffisamment pour apprécier à sa juste valeur tous les discours lénifiants qui accompagnent la politique violente des employeurs à l'égard de leur ressource humaine.

Aujourd'hui, j'ai trouvé un emploi extrêmement intéressant. Mon parcours professionnel me plaît, même s'il ne m'a pas fourni le maximum de promotion auquel je pouvais prétendre. Je n'ai pas de besoin personnel en matière d'évolution de carrière et ce que je gagne avec Martine nous permet de répondre aux besoins des enfants. Je n'ai que des revendications collectives en matière de partage de la richesse créée, de sécurité sociale et professionnelle, de retraites et de contribution au débat sur la gestion du secteur dans lequel je travaille.

**Pages perso soulier.net** - L'internet offre de magnifiques moyens de publication qui ne sont pas toujours facilement utilisables. J'ai développé un système qui permet une mise à jour facile, sans logiciel et une gestion des archives.

Les moyens de publication offerts par l'internet ne sont pas toujours très faciles à utiliser. J'ai mis un certain temps à construire un système qui me permet de faire des mises à jour sans trop de peine. Ce système me permet de laisser les anciens numéros de ma lettre toujours disponibles. Je me propose ici d'en parler et de mettre le kit en libre téléchargement.

La meilleure manière de faire un site consiste à s'appuyer sur une base de données. Mais les services « Pages Perso » gratuits ou offerts par les prestataires d'accès ne le permettent pas.

La forme présentée ici permet une publication magazine dans une dizaine de rubriques et leur classement en archives selon une indexation chronologique. Elle est d'une gestion au fil de l'eau facile et offre de grandes possibilités de différenciations.

Le kit:

↳ la présentation,

↳ le modèle.

**Écrire** - Françoise GIROUX est une grande journaliste et une femme exemplaire. Dans son dernier livre, nous rappelle ce qu'elle a dit de l'écriture.

Dans un entretien avec Martine de RABAUDY, Françoise GIROUD nous parle de son métier de journaliste. J'aime connaître comment une pratique d'écriture est exprimée par celui qui l'exerce. Et je ne résiste pas à l'envie de la citer - cela ne veut pas dire que je partage.

*"L'écriture ne s'apprend pas, donc ne s'enseigne pas. C'est une disposition naturelle. Comme pour le piano, on a le don ou on ne l'a pas. Si on l'a, il faut travailler dur. Savoir qu'un adjectif est presque toujours superflu, un "qui" ou un "que" par phrase le maximum autorisé. Il faut écrire avec l'oreille, comme le faisait Flaubert, pour éviter les assonances et les hiatus. Respecter la musique personnelle de chacun, cette qualité si rare. J'avais édicté un certain nombre de règles simples. Numéro 1: inutile d'avoir du talent à la cinquième ligne si le lecteur vous a lâché à la quatrième. Numéro 2: si on peut couper dix lignes dans un article sans enlever une idée, c'est qu'elles étaient en trop. Numéro 3: jamais de point d'interrogation dans un titre, cette vilain manie de la presse française n journal est là pour répondre aux questions des lecteurs, non pour en poser. Numéro 4: Par contre, placer un verbe dans un titre le renforce. Numéro 5: suivre le conseil de Paul Valéry: de deux mots, choisir le moindre. Et le moindre ne signifie pas le plus mou, le plus plat mais celui qui a... comment dire... la taille la plus fine."*

*"Ne pas oublier que l'écriture est comme la danse, il ne faut jamais arrêter les exercices à la barre. Après une interruption prolongée, la reprise est dure."*

## **Décembre**

**Noël 2001** - L'année 2001 s'achève, marquée pour moi par mon travail de mandataire financier dans la campagne des Municipales avec des comptes approuvés par la commission nationale des comptes et par ma nouvelle fonction à France Télécom sur le secteur Éducation Emploi Formation.

Commencées en 1997, les Municipales 2001 viennent de s'achever pour moi avec l'approbation des comptes de campagne par la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques. Avec un budget de 107890 F, la campagne a mobilisé une soixantaine de personnes membres ou non des entités partenaires: le PS, le PCF, l'Équipe de Gauche et le CRIP. Comme promis, les comptes seront publiés.

L'échec aux élections est décevant. Mais le travail effectué a été propre et si les synergies mises en place étaient développées, Cesson disposerait d'un personnel politique apte à assumer les enjeux du développement de la Métropole. Pour cela, l'association AVEC constitue une structure pour travailler, les partis et associations politiques gardant leur existence propre.

Mais je ne suis pas un professionnel de la politique et ma fonction de mandataire financier a été perturbée par une mobilité professionnelle au début de l'année. Consultant marketing à la branche Grand Public de France Télécom, j'ai été recruté à la branche Entreprises sur une fonction d'Ingénieur d'Affaires. J'ai passé deux mois à plein temps à Paris avant d'aménager dans mon bureau rennais.

Les comptes de campagnes ont occupé mes week-ends pendant deux mois encore avant qu'ils soient remis à la préfecture. Et j'ai dû en même temps apprendre à connaître l'offre pour laquelle je dois développer les affaires sur la Bretagne, les Pays de Loire et la Basse Normandie.

Le 7 décembre, la branche Entreprises de France Télécom a réuni tous ses cadres supérieurs nouvellement arrivés. J'y suis allé en pensant trouver le discours habituel du management fait de discours faux. En fait, j'y ai rencontré une équipe convaincue qui souhaite partager sa confiance en la stratégie qu'elle a choisie. Ma contribution à cet effort sera pleine et entière à un poste que j'ai plaisir à tenir. Elle ne sera pas perturbée par mon attachement à l'activité syndicale que j'ai décidé d'assumer au bureau de l'Union Fédérale des Cadres de la Fédération syndicale des salariés du secteur de la poste et des télécommunications - activité syndicale internationale et organisation internationale des salariés du secteur des télécommunications.

Cette période de l'année me ramène régulièrement au 24 décembre 1995 et à la disparition de ma mère. J'ai toujours devant les yeux son visage effrayé par la mort et cette angoisse que je n'ai pas su apaiser. Je sais bien que cette disparition m'a fait toucher du doigt ma propre mort.

**Démocratie sociale** - Les négociations engagées entre le patronat et les syndicats sur la négociation collective doivent se poursuivre avec le gouvernement.

Les discussions engagées entre le patronat et les syndicats sur "les voies et moyens de la négociation collective" doivent se poursuivre avec le gouvernement. La démocratisation des règles de la négociation doit conduire à conditionner la validité d'un accord collectif à la signature d'organisations syndicales représentant une majorité des salariés.

Le MEDEF souhaitait instaurer une suprématie du contrat sur la loi, reléguant le Parlement à une simple chambre d'enregistrement. Il souhaitait tout simplement qu'un accord collectif s'appliquerait prioritairement, la loi ne s'imposant plus que par défaut. Le chef de la délégation patronale a même illustré son propos par l'exemple suivant: "La loi dit qu'un licenciement mérite réparation. Un texte subsidiaire prévoit une indemnité égale à 10% du salaire mensuel par année de présence. Un accord de branche ou d'entreprise pourra proposer 5%..."

Un accord n'a pas eu lieu, même si le MEDEF a obtenu une "position commune" avec la CFDT, FO, la CFTC et la CGC à l'adresse du gouvernement qui s'est proposé d'engager des négociations sur le sujet et plus largement sur la démocratie sociale.

S'il n'y a pas de raison pour qu'une loi soit meilleure qu'un accord, elle offre des droits identiques à tous et constitue un obstacle à la mise en concurrence des salariés. Elle définit un socle minimum de garanties qui peuvent être améliorées par la négociation dans les branches ou dans les entreprises.

La négociation constitue un droit des salariés qu'il est urgent de démocratiser en soumettant la validité d'un accord à la règle majoritaire, c'est-à-dire réputé valable que s'il recueille l'assentiment d'organisations syndicales représentant une majorité de salariés.

La règle majoritaire nécessite de mesurer le poids électoral des organisations. Au niveau de l'entreprise, les élections professionnelles assurent cette mesure. L'organisation simultanée des élections professionnelles d'une branche pourraient permettre d'avoir une représentativité par branche. Les élections prud'homales ou les élections aux organismes de sécurité sociale pourraient servir de base à la mesure de la représentativité des organisations syndicales au niveau interprofessionnel.

**Refondation sociale** - Comme le patronat, les salariés ont intérêt à une refondation sociale qui leur assure la maîtrise de l'utilisation de la masse salariale et la participation à l'animation des secteurs économiques.

La masse salariale est la part des richesses produites qui revient aux salariés. Ceux-ci mobilisent une partie de ces richesses pour financer les retraites des anciens, les risques de la maladie, des accidents et du chômage.

D'autre part, les entreprises financent, des organismes consulaires conduits exclusivement par les propriétaires ou les dirigeants. Ces organismes sont fédérés dans le MEDEF qui défend les intérêts des propriétaires ou de dirigeants dont l'essentiel des revenus vient du capital.

La société doit être réformée. Les salariés doivent maîtriser seuls la partie de leur salaire qu'ils consacrent à leur besoins collectifs. Les fonctions syndicales et consulaires du MEDEF doivent être séparées. Les fonctions syndicales du MEDEF doivent être financées de la même manière que les syndicats ouvriers, les fonctions consulaire restent à la charge des entreprises et doivent être conduites de façon paritaire.

L'évolution a entraîné une certaine étatisation des systèmes (sécurité social universelle. Et si un financement couvert par d'autres sources que les cotisations salariales est nécessaire, c'est l'État - en tant que garant de l'Intérêt général - qui en fixe le montant et l'origine. L'état doit alors entrer dans la gestion des organismes avec les salariés. Mais il n'est pas question de gestion paritaire avec les propriétaires.

**Télécom** - Lancée au nom de l'intérêt des consommateurs et du développement économique, la politique libérale adoptée dans la quasi-totalité des pays occidentaux accentue la fracture sociale.

Lancée au nom de l'intérêt des consommateurs et du développement économique, la politique libérale adoptée dans la quasi-totalité des pays occidentaux accentue la fracture sociale à l'intérieur du monde développé et entre pays pauvres et pays riches, notamment dans le secteur des télécommunications.

Aux États-Unis, la répartition entre "longue distance" et "local" est largement mise à mal par la tendance à l'interpénétration des marchés à grand renfort de millions de dollars d'honoraires d'avocat. Il ne reste plus que trois opérateurs locaux (RBOC) sur les sept créés lors de l'éclatement d'ATT.

En Europe, les concentrations dans les mobiles, dans l'internet se multiplient. Cette concentration mobilise énormément de moyens financiers et fragilise les opérateurs par un endettement alourdi à l'extrême.

Après le fort désengagement produit par les privatisations, cette internationalisation réduit le rôle des états. Et le poids de plus en plus fort des actionnaires (fonds de pensions, grandes banques d'affaires) accentue la distorsion entre la satisfaction des besoins et l'exploitation des marchés.

Nombreuses sont les zones territoriales privées de téléphone mobile et d'internet rapide. La fracture sociale est creusée. Aussi la puissance publique doit-elle subventionner l'équipement des territoires et suppléer la carence du secteur des télécommunications tel qu'il est maintenant organisé. Pire, en France, il n'est même plus besoin de carence pour que les collectivités locales investissent et les réseaux inutilisés se multiplient - les danseuses modernes des notables d'aujourd'hui mobilisent ainsi le produit des impôts qui serait si utile ailleurs.

Il n'est plus possible de ramener le secteur à son organisation précédente. Et il est tentant, comme cela est souvent suggérer au Parti socialiste comme à la CGT - ailleurs, je ne sais pas - de militer pour la constitution d'un Réseau Télécoms de France. Il est trop tard et l'internationalisation est trop avancée. Il me semble que la taille pertinente des groupes est européenne et que le bon niveau de régulation est l'Europe. La première action à mener consiste à supprimer l'Autorité de Régulation des Télécoms en France et de militer pour la mise en place d'une politique industrielle européenne qui crée de grands groupes européens ayant obligation de services publics définis par le Parlement.